

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CREDIT AGRICOLE INFO

BILAN 2016

Au Crédit Agricole du Languedoc

08 février 2017

EXCELLENTE ANNEE POUR LA DIRECTION

- Résultats en hausse.
- Economie sur les coûts de fonctionnement avec la baisse des effectifs.
- Hausse de la production avec l'évolution positive du PNB d'activité.
- Echec des négociations RCE/RCI/RCP.



EXECRABLE ANNEE POUR LES SALARIES

- RPE qui sera sacrifiée sans correctif fort de la Direction.
- Dégradations des conditions de travail, « Burn-out ».
- Hausse des heures supplémentaires non déclarées.
- Baisse de la reconnaissance de l'engagement des salariés.
- Informatique catastrophique.

Décalage total entre le discours de la Direction
et la réalité du terrain !

**La CFDT demande des actions correctrices fortes
et immédiates !**

C'est Capital !!!



Bulletin d'adhésion

SECTION SYNDICALE CFDT CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC

A envoyer sous pli confidentiel à : CFDT/NI
Ou par courriel à : cfdt.calanguedoc@orange.fr

Je soussigné M. Mme. Mlle.....adhère à la CFDT.
Nom de naissance.....

Adresse Date de naissance/...../.....
..... Agence / Service
..... Cadre Oui Non

E-mail perso Salaire annuel net imposable

Cotisation La cotisation est calculée sur la base de **0,75%** du salaire annuel divisé par 12. (montant du dernier salaire annuel net imposable)

Prélèvement automatique effectué tous les mois.
Le premier prélèvement se fait en principe le mois suivant l'adhésion.

Les informations nominatives ci-dessus ont pour objet de permettre à la CFDT d'organiser l'action, d'informer, de consulter ses adhérents. Ces informations ne peuvent être communiquées à l'extérieur de la CFDT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

À REMPLIR PAR LE FUTUR ADHÉRENT

Référence unique du mandat (RUM) délivré par le syndicat : _____

Recto

Le "mandat de prélèvement SEPA" est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA). En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez : A/ la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ; B/ votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :
• dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
• sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom / Prénom du débiteur _____

Adresse N° et nom de la rue _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Coordonnées du compte N° IBAN Identification internationale du compte bancaire _____

N° BIC Code international d'identification de votre banque _____

Nom du syndicat CFDT créancier _____

ICS (identifiant créancier SEPA) _____

Adresse N° et nom de la rue _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Type de paiement Paiement récurrent / répétitif

Signé à (lieu et date JJ/MM/AAAA) _____

Signature du nouvel adhérent _____

Veuillez signer ici

A retourner à : CFDT/NI ou par courriel
cfdt.calanguedoc@orange.fr

Zone réservée à l'usage exclusif de la CFDT

Vos droits concernant le présent mandat sont disponibles auprès de votre banque.